

# Formation continue informatique

## Internet - Introduction aux différents domaines de la Cybersécurité

### Préambule

Cette formation est destinée aux cadres et dirigeants ou aux informaticiens désirant acquérir les bases de la Cybersécurité.

### Objectifs

A la fin du cours vous aurez pris connaissance des différents domaines de la Cybersécurité. Vous savez gérer les risques, reconnaître les attaques et connaissez les bases de la Cybersécurité.

### Contenu

- Notions de base sur la sécurité informatique
- Scénarios de menace
- Motivation des attaques
- Gestion des risques
- Normes pertinentes
- Stratégies de défense
- Gestion des identités et des accès
- Mécanismes d'authentification
- Certificats / ICP
- Chiffrement à clé publique et à clé partagée
- Accès à distance VPN
- VPN de site à site
- Protocoles : IPsec, SSL, PPTP
- VPN sans client
- Terminaux
- Couche 2 Attaques et mesures défensives
- 802.1x
- Contrôle d'accès au réseau (NAC)
- Virtualisation
- Système d'exploitation
- Dispositifs de gestion
- Défense du périmètre
- Pare-feu
- Concepts et segmentation des zones

# Formation continue informatique

- Reconnaître les attaques
- IPS du réseau et de l'hôte
- Baselining
- Menaces et mesures concrètes dans l'environnement WLAN et VoIP

**Le contenu du cours peut être modifié selon le niveau de connaissances des participants.**

## Durée

2 demi-journées à raison d'une fois par semaine.

## Titre obtenu

Une attestation vous sera remise en fin de formation

## Lieu

Les cours sont donnés dans nos salles de classe de Bellevue ou de TechnoPôle, à Sierre.

## Bulletin d'inscription

Nom du cours : Internet - Introduction aux différents domaines de la Cybersécurité (Cadres et décideurs)

Prix en vigueur du cours : CHF 600.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

NPA et domicile : .....

Date de naissance : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

E-mail : .....

**Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)**

Adresse / Entreprise : .....

NPA et ville : .....

Date : .....

Signature : .....

*Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales*

**A remplir et envoyer à l'adresse suivante :**

HES-SO Valais Téléphone : 058 606 90 43

Formation continue informatique E-mail : [info@formationcontinue.ch](mailto:info@formationcontinue.ch)

Techno-Pôle 3 Internet : [www.formationcontinue.ch](http://www.formationcontinue.ch)

3960 Sierre

## OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? : .....
- Connaissances, amis

## NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

### 2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

### 3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

#### 3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

#### 3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

### 4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.